

Objectifs	• Identifier et prévenir les risques liés aux travaux en hauteur • Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention • Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur
Public	Toute personne amenée à réaliser des travaux en hauteur
Prérequis	Savoir communiquer dans la langue française
Durée	1 jour soit 7 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre – En entreprise
Coût	135 € Net de taxe / stagiaire
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Introduction et présentation de la formation :

- Présentation de la formation et du formateur
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table pour connaître les attentes et les besoins des stagiaires

FORMATION THEORIQUE :

Les travaux en hauteur :

- Définition

Savoir identifier les principes généraux de prévention

Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur :

- Les statistiques d'accident du travail en général et en particulier sur le travail en hauteur
- Modélisation du phénomène "accident"

Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur :

- Etudier la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur
- Etudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur
- Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil
- Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants

Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur :

- Identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur
- Savoir assurer la préparation de son intervention
- Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses
 - Focus sur les causes et conséquences d'une chute
 - Focus sur les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques

Assurer la vérification et l'utilisation des équipements de sécurité avec professionnalisme :

- Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage de personnes : échelles, échafaudages, plates-formes de travail, etc...
- Faire le bon choix des matériels (Normes relatives aux échelles)

Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection collective :

- Respecter les prescriptions des garde-corps provisoires et permanents
- Respecter les prescriptions des escaliers, échelles à marches et échelles fixes
- Respecter les prescriptions des plates-formes
- Respecter les prescriptions des dispositifs de recueil souples (filets en grandes nappes et filets sur consoles)
- Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection individuelle (EPI)
- Assurer la gestion et le port obligatoire des EPI (chaussures de sécurité, casques, etc.)
- Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes d'arrêt des chutes
- Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de retenue
- Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de maintien au poste de travail

FORMATION PRATIQUE

- La sécurité du travail en hauteur
- Les manœuvres de secours
- Prise en compte des spécificités de l'entreprise
- Rappel des moyens habituellement utilisés

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, harnais, maquette atelier

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 5 questions : Travaux en hauteur

Après la formation :

- QCM validation des acquis – 20 questions : Travaux en hauteur
- Mise en situation dans des environnements pédagogiques sans risque sous la supervision du formateur :
 - Vérification des EPI
 - Utilisation des EPI
 - Adresse lors des déplacements
 - Rappel et mise en garde des comportements dangereux

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2025 : 100%

Taux de satisfaction 2025 : 4,81/5 – 96.2%